



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA TÉNARÈZE

Services Police Municipale
Dossier suivi par ASVP
☎ 05 62 28 48 31
✉ ASVP@condom.org

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° DP / 2022_388
Du 22 novembre 2022
portant sur une autorisation d'occupation du
domaine public et une réglementation de la
circulation et du stationnement des véhicules

Le Maire de CONDOM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 2213.1 à L2213.6,

Vu le Code de la Route et l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'article 131.13 du code pénal,

Vu la demande présentée le **22 novembre 2022**, par **les Services Techniques**,

Considérant que dans l'intérêt de la commodité et la sécurité publique, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation des véhicules **Place Saint-Pierre 32100 CONDOM**, en raison de la mise en place de la décoration de Noël,

ARRETE

ARTICLE 1: Pour permettre, dans de bonnes conditions, la mise en place de décorations **Place Saint-Pierre**,

CIRCULATION INTERDITE / STATIONNEMENT INTERDIT

PLACE SAINT-PIERRE

Le lundi 05 décembre 2022 de 8h00 à 17h30

- **Interdiction de circulation Place Saint-Pierre 32100 CONDOM**
- **Stationnement interdit Place Saint-Pierre 32100 CONDOM**
- **Les Services Techniques sont autorisés à occuper le domaine public,**

ARTICLE 2 : La signalisation sera mise en place par les Services Techniques de la Ville de Condom.

ARTICLE 3 : Les Services Techniques seront chargés de réguler la circulation selon les besoins.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions qui précèdent sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

- Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de CONDOM,
- Monsieur le Chef de Centre de Sapeurs-Pompiers de CONDOM
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux,
- Monsieur le Chef de Police Municipale,

Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des prescriptions du présent arrêté dont ampliation sera transmise au pétitionnaire.

A CONDOM, le 22 novembre 2022,
Le Maire,
Jean-François ROUSSE



Le Directeur Général des Services
Thibaut DUMARTIN

Hotel de Ville - 38, rue Jean Jaurès - 32100 Condom
Tél.: 05 62 28 24 88 - Fax.: 05 62 28 48 32 - Courriel: mairie.condom@condom.org